



Région Centre

Le Président,

13.02.01

Communication du Président du Conseil Régional à la Séance Plénière

Réunion des 28 et 29 mars 2013

**Titre : Parcours d'Europe : Mise en œuvre de la mesure
de la mandature pour favoriser la mobilité européenne
des jeunes**

1. Parcours d'Europe, une mesure de la mandature pour encourager et valoriser la mobilité européenne des jeunes

En mars 2008, le Conseil européen a décidé d'instaurer une «cinquième liberté» qui concerne la libre circulation de la connaissance et favorise en particulier la mobilité européenne des jeunes étudiants. Reconnue par les dirigeants nationaux de l'UE à l'égale de la libre circulation des services, des personnes, des salariés et des capitaux, cette « cinquième liberté » consacre la libre circulation des idées et des pratiques comme essentielle à la créativité culturelle et à l'innovation scientifique et technologique. La Région Centre se situe parmi les Régions les plus volontaristes en matière de mobilité européenne des jeunes. Notre collectivité, est en effet très engagée dans cette voie depuis de nombreuses années et propose aujourd'hui cinq dispositifs d'aide à la mobilité des jeunes sous la dénomination de « Parcours d'Europe ».

L'objectif de ces dispositifs est d'offrir à l'ensemble des jeunes en région la possibilité de bénéficier dans le cadre de leur formation scolaire, universitaire ou professionnelle, associative ou civique, d'une expérience de séjour dans l'un des états membres et de valoriser cet acquis à travers le Visa Parcours d'Europe. Chaque expérience ainsi validée constitue une étape supplémentaire vers la citoyenneté européenne. Ces aides de la Région Centre ont pour objectif principal de favoriser la mobilité des jeunes, mais au-delà de promouvoir la compréhension et la solidarité entre jeunes Européens, afin de les impliquer plus étroitement dans l'avenir de l'Union.

La mobilité est dans ce sens un outil majeur pour qu'ils perçoivent l'espace européen comme accessible et développent un réel sentiment d'appartenance à l'Europe. Promouvoir la conscience européenne et citoyenne chez les jeunes générations, c'est favoriser le dialogue interculturel et c'est préparer une bonne intégration sociale. Il est essentiel en effet de donner à l'ensemble des jeunes l'opportunité de découvrir et de s'enrichir de nouveaux environnements éducatifs, culturels, sociaux, de trouver un enrichissement personnel et culturel qui facilite le « vivre ensemble », l'intégration dans la société et l'insertion professionnelle. Cela implique une mobilité spatiale qui est souvent une porte d'entrée vers d'autres formes de mobilités.

L'Europe de demain, ce sont ces jeunes qui la construiront, et ce sont eux qui déjà concrètement la vivent à travers ces échanges. Ils la considèrent souvent comme un espoir, loin des craintes habituelles des générations qui ont connu une Europe déchirée et savent le prix d'une paix durable. L'Europe est un espace de civilisation forgé par une histoire millénaire. Une communauté de peuples, de différents États, qui tend à se constituer politiquement avec l'Union européenne.

Il nous appartient à travers ce parcours d'Europe d'en ouvrir les portes aux plus jeunes et de leur en faciliter la connaissance. Ce parcours d'Europe que nous proposons aux jeunes gens de la Région Centre, c'est une contribution importante à la construction de l'Europe de demain qui est leur avenir. Il s'agit de les préparer à mettre en commun nos richesses, nos histoires, nos doutes aussi, pour construire un nouveau modèle européen pour les générations futures.

2. Une stratégie Régionale en faveur de la mobilité européenne des jeunes

La Région encourage depuis de nombreuses années la découverte de l'Europe par les jeunes et consacre chaque année un budget de près de 6 millions d'euros pour permettre à plus de 14 000 jeunes de partir en voyage sous des modalités diverses et adaptées : il s'agit de découvrir une ville, une région ou un pays européen avec sa classe, de réaliser un stage ou une partie de ses études dans un autre pays européen.

Cet effort situe notre Région parmi les plus volontaires au niveau national. A travers chacun de nos dispositifs, l'objectif est de rendre possible la découverte de l'Europe pour tous les jeunes, et en particulier pour ceux qui ne disposeraient pas des moyens financiers nécessaires à une telle démarche. La solidarité régionale porte ainsi le dessein européen. Les enseignants sont fortement impliqués dans les dispositifs, et il convient de saluer leur contribution, centrale et essentielle, à la mise en œuvre des voyages, dont ils garantissent la forte ambition pédagogique. L'expérience prouve que cette mobilité modifie la perception des élèves s'agissant de l'apprentissage des langues étrangères, et qu'elle fournit souvent l'occasion d'une expérience d'autonomie, en particulier à travers les séjours longs.

Notre mesure « parcours d'Europe » s'inscrit aussi en totale cohérence avec le dispositif européen Erasmus, qui aide les étudiants à faire leurs études supérieures en Europe. A l'heure où les budgets européens consacrés à Erasmus peuvent être fragilisés, il convient d'affirmer toute l'importance que nous accordons à la construction européenne par l'émergence d'une culture partagée au sein de sa jeunesse.

Ainsi, la Région Centre propose aux jeunes de mener, tout au long de leurs années d'études, un véritable « Parcours d'Europe ».

La mesure « Parcours d'Europe » est au cœur de la stratégie de la Région Centre en faveur de la mobilité européenne des jeunes. Il s'agit, en s'appuyant sur le succès des dispositifs que la Région soutient depuis de nombreuses années, à savoir, les jumelages européens, Trans'Europe Centre, Euro-Métiers Centre, Actions Internationales ou encore Mobi-Centre, d'atteindre les objectifs suivants :

- Regrouper sous la bannière « Parcours d'Europe » l'ensemble des cinq dispositifs d'aide à la mobilité européenne pour garantir aux jeunes et à leur famille une plus grande lisibilité des solutions mobilisables pour mettre en œuvre leurs projets,
- Apporter aux structures accompagnant la mobilité des jeunes une aide concrète dans la mise en place de leurs projets,
- Valoriser l'expérience de mobilité européenne des jeunes, notamment pour faciliter leur insertion professionnelle future.

Pour atteindre ces objectifs, la mesure « Parcours d'Europe » facilite les grandes étapes de mise en œuvre des projets de mobilité européenne : avant, pendant, après la mobilité européenne.

2.1. Avant la mobilité européenne – Créer le désir d'Europe

Il est souvent démontré que les expériences de mobilité contribuent efficacement à l'insertion professionnelle, au développement des aptitudes sociales dans un contexte interculturel (compétences relationnelles, tolérance, sens des responsabilités...), à la maîtrise des langues étrangères et à l'épanouissement de la personne (ouverture d'esprit, autonomie...).

Or, la mobilité et le sentiment d'appartenance européenne ne vont pas nécessairement de soi. La demande spontanée vient seulement d'un nombre trop restreint de jeunes. Pour la plupart d'entre eux, il faut créer l'envie de bouger, renforcer la confiance en soi pour faire face au changement et découvrir de nouveaux horizons. Un séjour individuel ou collectif loin du milieu familial, avec un environnement linguistique et culturel nouveau et des apprentissages personnels et/ou professionnels totalement différents, demande un effort particulier et représente un moment de vie inoubliable.

Pour ancrer ce principe de mobilité européenne pour tous et créer le désir d'Europe, la Région propose, à travers la mesure « Parcours d'Europe » d'apporter une aide au montage des projets et de démultiplier les canaux d'information vers les jeunes et leurs familles.

▪ **Mutualiser les ressources nécessaires aux montages de projets de mobilité**

Depuis de nombreuses années, l'ensemble des porteurs de projets (villes et comités de jumelage, lycées et CFA, etc.) accomplit un travail très important, riche de diversités et pourtant souvent méconnu.

Pour valoriser ce travail, et ainsi faire partager les expériences au profit de toutes les équipes pédagogiques qui organisent des projets de mobilité, la Région a mis en ligne sur le site www.regioncentre.fr¹ certaines fiches-projets que des équipes éducatives de lycées ou de CFA ont élaborées pour mettre en œuvre les mobilités européennes collectives de leurs élèves ou apprentis.

L'objectif recherché est alors de mutualiser les ressources et ainsi faciliter le montage de projets pour les équipes peu ou pas rompues à ce type d'exercices ; ou encore de donner des idées nouvelles en termes de destination, de thématiques de séjours, de compétences développées par les jeunes.

Par ailleurs, la Région est persuadée que les jeunes prendront conscience de leur appartenance à l'Europe en même temps qu'ils seront informés et formés à l'histoire commune de la construction européenne.

Ainsi, par exemple, la Région a organisé le 22 janvier 2013, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie Orléans-Tours et le CERCIL (Centre d'Etude et de Recherche sur les Camps d'Internement dans le Loiret), une conférence à destination de l'ensemble des jeunes lycéen-ne-s. Cette conférence, intitulée *Histoire sociale de l'Allemagne au « premier XXème siècle »*, a été retransmise en direct dans six lycées de la région (un par département) et est toujours accessible en vidéo à la demande pour les équipes éducatives qui souhaiteraient l'utiliser. Ce type de ressources constitue un élément pédagogique à part entière pour le montage de projets de mobilité européenne.

▪ **Multiplier les canaux pour informer les jeunes et leur famille des possibilités offertes grâce à « Parcours d'Europe »**

En situant l'ensemble des dispositifs sous la bannière « Parcours d'Europe », la Région a souhaité rendre plus lisibles et compréhensibles les dispositifs d'aide aux projets de mobilité européenne des jeunes.

¹ L'information est accessible depuis www.regioncentre.fr, rubrique les services en ligne / la Région Centre vous aide / mobilité européenne et internationale

Ainsi, depuis la mise en œuvre de la mesure « Parcours d'Europe » initiée en octobre 2011 la Région communique en actionnant des leviers aussi divers que :

- Des pages « Parcours d'Europe » dans le guide jeunes diffusé chaque année à plus de 135 000 exemplaires et accessible en ligne sur les sites regioncentre.fr, jeunesocentre.fr et etoile.regioncentre.fr
- Des pages « Parcours d'Europe » dans le guide de l'apprentissage.
- La réalisation d'une plaquette « Parcours d'Europe » présentant les cinq dispositifs d'aide à la mobilité européenne conduits par la Région. Cette plaquette, mise en ligne sur le site www.regioncentre.fr, a été diffusée lors de l'édition 2013 des Forums de l'Orientation mais est également proposée par le réseau Information Jeunesse
- Des vidéos recueillant les témoignages de jeunes bénéficiaires des aides mais aussi de « référent-e-s mobilité » convaincu-e-s de la valeur ajoutée d'une expérience acquise à l'étranger. Ces vidéos réalisées par la Région ou par les porteurs de projets sont en ligne sur le site internet de la Région.
- L'organisation d'événements dédiés à la mobilité européenne des jeunes lors du Printemps de l'Europe 2013,

2.2. Parcours d'Europe – La mobilité européenne en cinq étapes

La Région Centre est une des Régions les plus volontaristes en matière de mobilité européenne des jeunes avec cinq dispositifs créés au fil des années et selon une entrée par public bénéficiaire. Pour faciliter la compréhension des jeunes et de leur famille, la Région a souhaité valoriser sous une bannière commune les dispositifs d'aide à la mobilité européenne et proposer ainsi un véritable « Parcours d'Europe » aux jeunes bénéficiaires de ces prestations.

2.2.1. Parcours d'Europe – Etape jumelages

Les jumelages de villes en Europe constituent un réseau original et dense. En région Centre, près de trois cents jumelages sont mis en œuvre avec des partenaires européens, par des communes ou des associations de jumelage. S'associer à une ville européenne dans le cadre d'un jumelage constitue non seulement, un vecteur d'intégration européenne et de coopération internationale, mais également un moyen privilégié d'échanges de connaissances, d'expériences et de savoir-faire dans tous les domaines de la vie locale. C'est pourquoi depuis 2006, la Région Centre soutient les programmes de jumelages de villes en Europe en privilégiant les **projets de mobilité européenne à caractère social, culturel, éducatif ou sportif, au bénéfice des jeunes de moins de 25 ans.**

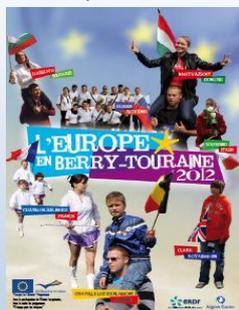
Dans ce cadre, **l'aide financière de la Région est d'un montant moyen de 2 000 €, s'élevant à 50 % maximum du coût total du projet.** Si la ville jumelée se trouve dans l'une des trois régions européennes partenaires de la Région Centre (Saxe-Anhalt en Allemagne, Pardubice en République Tchèque et Malopolska en Pologne), le cofinancement régional peut être plus élevé.

Parcours d'Europe – Etape Jumelages en chiffres

- **En 2012**, l'aide financière de la Région d'un montant de **158 466 €** aura permis d'accompagner la mobilité européenne de **4 991 jeunes.**

Parcours d'Europe – Etape Jumelages en projet

« **L'Europe en Berry Touraine** » : projet porté par la commune de Chatillon-sur-Indre dans le cadre de son jumelage avec la ville de SOLFERINO en Italie et de ses protocoles d'accord avec CLARE au Royaume-Uni et de HASKOVO en Bulgarie



Conduit dans le cadre de l'Année européenne de la solidarité intergénérationnelle, ce projet a impliqué 17 associations et 3 établissements scolaires dans l'élaboration du programme. En 2012, il s'agissait de la 3ème édition de ces rencontres, qui seront également programmées en 2013. La subvention Régionale représentait 5 000 € pour un budget total de l'opération de 57 000 €.

- Plus de 500 citoyens européens, allemands, anglais, belges, bulgares, français, hollandais, hongrois, italiens, lituaniens, slovènes, tchèques, dont 200 jeunes, se sont rencontrés entre le 12 et le 16 juillet 2012, en région
- Conférence sur l'Europe, tables rondes sur l'économie, l'éducation et le tourisme, grand marché européen comprenant des spécialités culinaires, artisanales et une valorisation touristique des Etats membres de l'Union européenne, etc.

2.2.2. Parcours d'Europe – Etape « Trans'Europe Centre »

Reconnu et ancré dans le paysage de la formation initiale en région Centre, Trans'Europe Centre permet de **financer les projets collectifs des lycéens et apprentis** inscrits dans un établissement de formation de la région Centre : lycées (publics ou privés sous contrat) et CFA (conventionnés avec la Région). Concrètement, ce dispositif vise à offrir la possibilité aux lycéens et apprentis d'effectuer **gratuitement**, une fois durant leur scolarité au lycée ou dans un centre de formation, un séjour éducatif en Europe, en supprimant, pour les familles, tout obstacle financier. Ces séjours collectifs d'une semaine permettent aux jeunes d'approfondir :

- Une véritable citoyenneté européenne,
- Une ouverture culturelle et sociale à l'Europe,
- Une appétence linguistique,
- Une connaissance du monde économique et professionnel à l'échelle européenne,
- Des relations durables entre établissements de formation européens.

Pour la réalisation de ces séjours de cinq à sept jours consécutifs, réalisés dans les pays de l'Union Européenne et associés (Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie), la Région Centre prend en charge la part revenant à la famille, dans la limite de **92 % du coût du séjour et dans la limite du Barème fixé par la Région ; les 8 % restants sont apportés par d'autres partenaires** (OFAJ, associations, comités de jumelage, collectivités, partenaires économiques...). Seul un forfait "repas" est demandé à la famille (70 euros pour tout le séjour). Par ailleurs, pour les séjours se déroulant dans les trois régions partenaires - le land de Saxe Anhalt en Allemagne, la région de Pardubice en République Tchèque, la région de Malopolska en Pologne), la subvention régionale est fixée à 100 % du barème régional (gratuité totale).

Parcours d'Europe – Etape « Trans'Europe Centre » en chiffres

2011/2012 : 199 projets et 6 051 bénéficiaires pour une subvention globale de 2 089 057 €

- 172 projets pour 5 606 lycéens bénéficiaires (1 940 775 €)
- 27 projets représentant 445 apprentis bénéficiaires (148 282 €),

Témoignage Parcours d'Europe – Etape « Trans'Europe Centre »

« York : à la rencontre des fantômes du passé »

Pour qui : 35 élèves de BAC PRO 2ème année 1P3 (carrosserie) et 1P5 (véhicules industriels) du Lycée Maréchal Leclerc de Hauteclouque

Une double thématique : Histoire/Traditions, Langue étrangère

Des objectifs pédagogiques

→ Pratiquer une langue étrangère : appréhender l'écriture dans la langue maternelle et la langue cible.

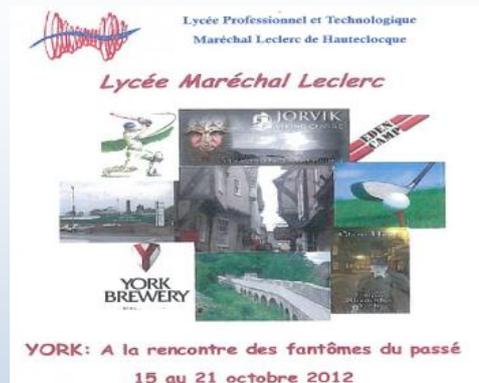
→ S'ouvrir à la diversité culturelle et à la citoyenneté européenne : faire découvrir une autre culture à travers ses traditions et son histoire. Découvrir le mode de vie des anglais à travers les échanges sportifs et la vie en famille.

→ Découvrir le patrimoine culturel et historique : sensibiliser les élèves à la culture et à l'histoire passée d'une région d'Angleterre.

→ La pratique sportive comme support de rencontre avec nos voisins européens et de découverte d'une culture différente. Une prise de conscience du jeune : par l'effort sportif, il obtient des résultats positifs et inattendus.

Un bilan en image : <http://www.dailymotion.com/video/k5jF7BNMe1MMmd3JB16>

Une aide Régionale : 15 676,80 €



2.2.3. Parcours d'Europe – Etape « Actions Internationales », l'Europe pour les BTS et Classes préparatoires

Proche dans sa philosophie de « Trans'Europe Centre », le dispositif « Actions internationales » permet aux jeunes inscrits en BTS et Ecole préparatoires, entre autre, de réaliser un voyage collectif en Europe² (possibilité offerte à l'International également pour les lycéens, apprentis). Le projet est élaboré par l'équipe éducative et doit durer au minimum une semaine. La Région a orienté prioritairement ce dispositif vers les pays européens pour les lycéens post-bac et les zones de coopération décentralisée avec la Région Centre, exception faite des projets de séjour se déroulant dans le cadre d'une action de solidarité (pour ces derniers, par ailleurs, un cofinancement peut être accordé au titre de la politique régionale de coopération internationale) pour les lycéens en formation initiale et post-bac.

Parcours d'Europe – Etape « Actions Internationales » en chiffres

En 2011-2012, 139 jeunes bénéficiaires pour une subvention Régionale de 27 803 €

- dont 67 élèves en mobilité européenne pour une aide Régionale de 7 230 €

² La Région a orienté prioritairement ce dispositif vers les pays européens pour les lycéens post-bac et les zones de coopération décentralisée avec la Région Centre, exception faite des projets de séjour se déroulant dans le cadre d'une action de solidarité (pour ces derniers, par ailleurs, un cofinancement peut être accordé au titre de la politique régionale de coopération internationale) pour les lycéens en formation initiale et post-bac.

Témoignage Parcours d'Europe – Etape « Actions Internationales »

«La Belgique, Agriculture et Union européenne»

Pour qui : 15 élèves de BTSA Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation (A.C.S.E) du lycée agricole du Subdray

Des objectifs pédagogiques

→ Découvrir le patrimoine agricole : visites en langue anglaise de l'usine d'engrais YARA, du port d'Anvers et de ses hangars de chargement de malt, ainsi que la brasserie Stella Artois qui reçoit des malts d'Issoudun, (industrie agro-alimentaire vers laquelle des produits agricoles de notre région trouvent des débouchés),

→ S'ouvrir à la diversité culturelle et à la citoyenneté européenne : en visitant le Parliamentarium et en débattant avec le député européen Henri Weber sur la Politique Agricole Commune de 2013.

Un bilan : Remise d'attestations « Parcours d'Europe » et compte-rendu du voyage d'étude auprès des élèves du lycée, des parents et des partenaires

Une aide Régionale : 1 500, 00 €



2.2.4. Parcours d'Europe – Etape « Euro-Métiers » Centre

A travers « Euro-Métiers » Centre la Région accompagne les projets individuels à finalité professionnelle des lycéen-ne-s et des apprenti-e-s. Ce dispositif bénéficie du soutien financier de l'Europe et concerne chaque année plus de 500 apprentis et lycéens pour l'infra bac et 40 apprentis pour le post-bac.

Euro-Métiers Centre permet aux jeunes d'effectuer un stage professionnel en entreprise, ayant un lien direct avec la formation suivie, dans l'un des pays de l'Union Européenne ou pays associés. Afin de s'adapter au maximum aux projets de formation des jeunes, Euro-Métiers regroupe trois sous dispositifs de durées différentes :

- **Premier parcours –LEONARDO** : 3 semaines consécutives minimum pour les lycéen-ne-s et apprenti-e-s,
- **Jeune diplômé – LEONARDO** : 10 semaines consécutives minimum à 26 maximum pour les post-diplômés de l'apprentissage (tous niveaux),
- **Bac +** : 2 semaines consécutives minimum à quatre maximum pour les apprentis en cours de formation (niveau III à niveau I).

Afin de permettre aux jeunes de réaliser leur projet, une bourse forfaitaire (financée par le Conseil Régional et l'Union Européenne) leur est accordée par semaine de stage effectuée ; son montant varie de 130 ou 190 € (selon le projet). Par ailleurs, le Conseil Régional et l'Union Européenne financent la préparation linguistique et culturelle des apprentis et post-diplômés de l'apprentissage. De plus, la Région apporte un financement aux CFA pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.

Chaque jeune bénéficiaire d'un Euro-Métiers Centre se voit remettre un Europass Mobilité. Ce document permet de valoriser l'expérience acquise et décrit les périodes de stage ou de formation effectuées en Europe. Il présente comment, où et par qui le jeune a été formé ainsi que les compétences acquises, les activités réalisées et les résultats obtenus. L'Europass Mobilité, reconnu partout en Europe, donne de la lisibilité aux compétences et est un atout sur le marché du travail.

Parcours d'Europe – Etape « Euro-Métiers Centre » en chiffres

- **En 2011-2012**, 624 jeunes bénéficiaires pour une subvention Régionale de 452 920 €.

Parcours d'Europe – Etape « Euro-Métiers Centre » en projets

Euro-Métiers Centre – Premier parcours au CFA de l'Agglomération Orléanaise

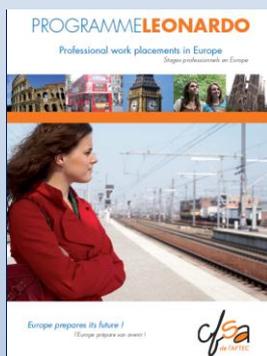
Depuis toujours, Léo veut devenir luthier. Il est inscrit au CFA et suit une formation d'ébéniste : c'est l'une des passerelles pour devenir luthier. A son initiative, il a effectué un stage d'observation de lutherie et avait donc une première approche du métier. Léo a travaillé pendant 6 mois chez un luthier reconnu dans le milieu et au niveau international. Conscient de la chance qu'il avait, il s'est investi dans sa formation, s'est montré sérieux et curieux, ce qui lui a valu de travailler d'égal à égal avec son tuteur, sur un projet franco-anglais colossal de restauration des archers du Roi (orchestre de Versailles).

Son tuteur s'est montré extrêmement satisfait et s'est dit fier du parcours suivi par Léo. Ce jeune, dont l'objectif a toujours été de préparer son entrée à Newark, s'est donné les moyens d'atteindre son but : lui qui devait acquérir de l'expérience en lutherie a travaillé, dans le cadre **d'Euro-Métiers Centre – Premier Parcours durant 26 semaines en Angleterre** auprès de l'un des plus grands professionnels. Lui qui devait maîtriser l'anglais sort de ce stage quasiment bilingue.

L'an dernier, il ne pensait même pas passer les tests d'entrée de l'école, persuadé qu'il était d'être recalé, faute d'un niveau suffisant. **Aujourd'hui, il est élève du Lincoln College de Newark, une des écoles de lutherie reconnue au plan international**, en ayant brillamment passé ces tests. D'Angleterre, Léo nourrit déjà des projets : s'il souhaite rentrer, un luthier orléanais est prêt à envisager une collaboration, une fois sa formation achevée.



Euro-Métiers Centre Bac + au Centre de Formation Supérieur d'Apprentis de l'AFTEC



Pour qui : des apprenti-e-s en BTS Assistant de manager

Quelle destination : Grande-Bretagne ou Malte ou Espagne ou Allemagne

Comment : Dans le cadre de leur BTS Assistant de Manager, les apprenti-e-s doivent présenter l'épreuve *communication professionnelle en langue étrangère*. Cette épreuve orale vise à évaluer les compétences de communication orale (soutien à la communication, et aux relations internes et externes de l'entreprise). Les compétences acquises doivent être emblématiques du métier d'assistant de manager, s'inscrire dans un contexte international et mobiliser une langue étrangère.

L'Euro-Métiers Bac + permet aux jeunes dont les activités au sein de leur entreprise employeuse n'intègrent pas la dimension internationale et la pratique régulière d'une langue étrangère, d'acquérir des compétences professionnelles de communication dans une situation de travail réelle

Quand : Ces stages d'une durée de 4 semaines ont été programmés pendant les mois de mai et juin 2012.

2.2.5. Parcours d'Europe – Etape « Mobi-Centre » pour les étudiants

Ce dispositif permet aux étudiants d'effectuer un stage professionnel ou un séjour d'études ou de recherche dans le cadre de leur cursus de formation. Il concerne des mobilités individuelles. Initialement ouvert à l'espace européen, il a été **étendu à l'international en 2009**.

Construit pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires, Mobi-Centre attribue un « crédit - temps » personnel à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la région (y compris les étudiants en BTS ou classe préparatoire des lycées). Ce système de « crédit - temps » est conçu pour effectuer dans le cadre de leur cursus un ou plusieurs séjours à l'étranger en le répartissant à leur convenance tout au long de leur cycle d'études supérieures.

Ce « crédit- temps » varie selon les filières :

- 6 mois pour les filières courtes (inférieures ou égales à trois ans : BTS, DUT, IFSI)
- 12 mois pour les filières longues (supérieures à trois ans et s'intégrant dans le cursus LMD)

Ainsi, les étudiants ont la possibilité de réaliser :

- Un stage professionnel obligatoire en entreprise ou en laboratoire (quatre semaines minimum) dans n'importe quel pays, à l'exception de la France,
- Un séjour d'études ou de recherche, validé par l'établissement français, (trois mois minimum) dans n'importe quel pays (France exclue).

Préparé par l'établissement de formation (ou par l'étudiant lui-même), le projet de mobilité individuelle prévoit l'octroi d'une bourse forfaitaire de 175 € par mois de formation ou de stage passée dans un pays de l'Union Européenne élargie.

Dans le cas d'un séjour hors Europe ou dans les zones prioritaires « internationales³ » de la région Centre, le forfait peut être majoré de 50% avec une aide de 262,50 € par étudiant-e et par mois. Dans la limite d'une enveloppe restreinte affectée à chaque établissement, cette majoration peut être accordée aux étudiants effectuant leur mobilité relevant d'une situation sociale défavorisée.

Parcours d'Europe – Etape « Mobi-Centre » en chiffres

- **En 2011-2012**, 2 180 bénéficiaires pour une subvention Régionale de 2 937 000 €
 - Dont **1 746 jeunes partis en Europe** pour une subvention Régionale **1 815 000 €**

Témoignages Parcours d'Europe – Etape « Mobi-Centre »



Marion, étudiante en Master 1 – LEA Langues et Commerce International à l'Université de Tours : « Après avoir obtenu ma Licence LEA Anglais – Italien à l'université de Tours et après une mobilité à l'université du Wyoming USA, j'ai eu la chance de débiter mon Master LEA Langues et Commerce International par un semestre à l'Istituto Universitario di Lingue Moderne (IULM) de MILAN (Italie).

Cette expérience en Europe m'a permis d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles dans le domaine de l'information et de la Communication, dans les techniques de créativité et de langage publicitaires, d'appréhender une approche différente de ma spécialité et de tirer bénéfice de riches échanges interculturels, tout en améliorant ma pratique de la langue italienne.

J'ai pu aussi découvrir une partie de l'Italie, le Nord, moins connue, mais débordante d'activités économiques, dans des secteurs aussi variés que la mode, l'automobile ou l'agro-alimentaire, et ce grâce aux activités proposées par mon université. Ce séjour constitue pour moi une expérience unique, à la fois académique, humaine et préprofessionnelle. C'est un programme qui apporte énormément aux jeunes et qu'il faudrait développer. »

Florian, étudiant de master professionnel LACI à l'Université d'Orléans : Passionné par l'Allemagne, Florian a effectué son stage de L3 au sein d'une entreprise allemande basée en région Centre leader dans la logistique internationale. A l'issue de son stage, l'entreprise lui a fait une promesse d'embauche s'il s'engageait à améliorer son niveau d'allemand. Florian a donc effectué son **Master 1 à l'université de Siegen en Westphalie du sud**, en tant qu'étudiant Erasmus et a ensuite intégré le service import-export de l'entreprise, en CDI au sein de ses bureaux situés en Allemagne. Sans Mobi-Centre, il n'aurait pas pu effectuer son séjour Erasmus et ainsi réaliser son rêve : vivre et travailler en Allemagne. Il a perçu une aide financière Mobi-Centre totale de **2730 € pour 10.5 mois de mobilité**.

Chloé Menon, étudiante en Bachelor à l'ESCEM de Tours, a souhaité combiner le séjour à l'étranger avec le stage de professionnalisation prévu dans son cursus et réalisé dans une entreprise de conseil des concessionnaires automobiles au Sud-ouest de Londres. « Cette expérience m'a énormément apporté sur de nombreux plans. Tout d'abord, l'apport le plus important est directement lié à l'un des premiers objectifs de mon départ à l'international : améliorer mon anglais. Ensuite, l'un des apports les plus significatifs est rattaché à mon projet professionnel. Ce départ représente la première vraie expérience que j'ai eue jusqu'ici dans un service de Gestion. Bien que je n'aie pas eu des missions très enrichissantes ou valorisantes, j'ai tout de même été intégrée dans cet environnement et j'ai pu mettre en œuvre pour la première fois ma logique de gestion dans le suivi des différents postes de charges et de produits d'un Business Plan. Cette expérience représente donc simplement le premier pas de ma carrière professionnelle dans le domaine de la Gestion. »

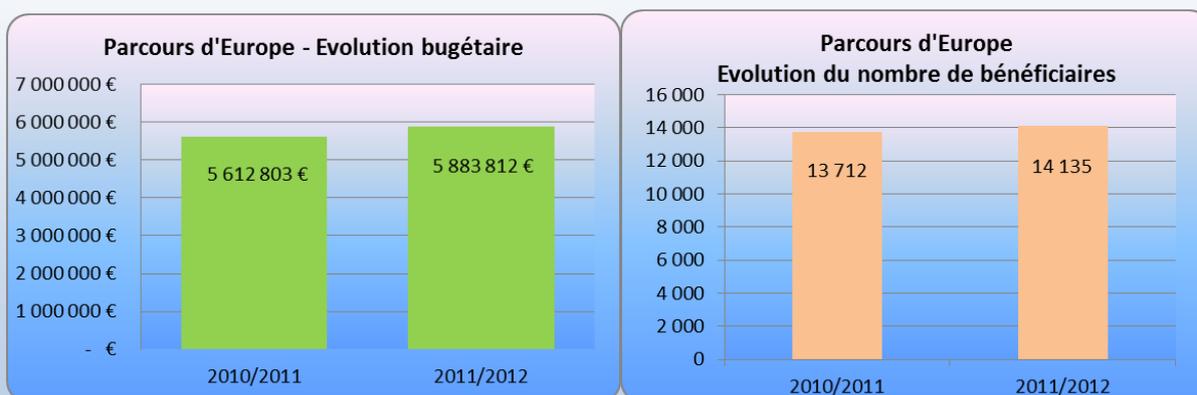
³ Zones prioritaires de coopération décentralisée : Allemagne : Saxe Anhalt, Pologne : Malopolska, République Tchèque : Pardubice, Mali : Mopti, Mauritanie : Gorgol, Maroc : région de Meknès Tafilalet, Chine : Hunan, Inde : Tamil Nadu, Laos: Luang Prabang

2.2.6. Parcours d'Europe - un effort régional croissant

En 2012, ce sont près de 6 millions d'euros qui ont été investis pour concrétiser l'ambition Régionale et permettre à plus de 14 000 jeunes de repousser les frontières et d'entamer leur Parcours d'Europe. Globalement, ces chiffres sont en croissance constante depuis plusieurs années.

Parcours d'Europe – Evolution de la politique Régionale

- **En 2010/2011** : le budget Régional d'aide aux mobilités européennes était de **5 612 803 €** et a concerné **13 712 bénéficiaires**
- **En 2011/2012** : le budget Régional d'aide aux mobilités européennes était de **5 883 812 €** et a concerné **14 135 bénéficiaires**



2.3. Après la mobilité européenne – Valoriser l'expérience de mobilité européenne

Construit comme autant d'étapes de voyage, « Parcours d'Europe » permet aux jeunes de découvrir un pays et une culture, d'effectuer un stage ou une partie de son cursus de formation à l'étranger.

Ainsi, l'expérience acquise dans le cadre d'un séjour collectif de découverte pourra susciter des envies, lever les freins culturels à la mobilité voire déclencher une réflexion pour la possible poursuite d'une partie du cursus de formation à l'étranger.

Etudier ou effectuer un stage à l'étranger démontre une bonne détermination et des capacités d'adaptation. Cette expérience offre une longueur d'avance pour les jeunes en recherche d'emploi.

Dans le cadre de la mesure « Parcours d'Europe », la Région a souhaité valoriser l'expérience acquise de ces jeunes et a d'ores et déjà engagé plusieurs actions telles que :

- La remise d'une attestation « Parcours d'Europe » délivrée par la Région à tous les bénéficiaires de mobilité,
- La valorisation des travaux réalisés par les jeunes et les équipes éducatives lors des séjours (mise en ligne des vidéos, publications, etc. sur les sites de la Région et connexes tels que www.jeunesocentre et www.etoile.regioncentre.fr).

Un an après la mise en œuvre de « Parcours d'Europe », les premières attestations commencent à être délivrées dans les territoires et des vidéos sont mises en lignes sur la WebTV Régionale.



3. « Parcours d'Europe », la mobilité au cœur du « Printemps de l'Europe »

Selon un sondage de l'organisation mondiale du tourisme, les jeunes qui voyagent en retirent le désir de voyager à nouveau (84 %), une ouverture de leur horizon (74 %) et une ouverture d'esprit (71 %) ⁴.

Au-delà de l'enjeu individuel, la mobilité des jeunes en Europe participe à la construction d'un espace européen de la formation et de l'emploi et facilite l'émergence d'une citoyenneté européenne. La confrontation entre cultures développe « le vivre ensemble ».

Mais il faut aussi rappeler que sur 11 280 000 jeunes français de 15 à 29 ans en 2010 moins de 2 % d'entre eux, selon les chiffres du Centre d'analyse stratégique bénéficient des dispositifs existants de mobilité. En région Centre, nous comptons environ 300 000 jeunes dans cette classe d'âges, dont plus de 4% utilisent les dispositifs de mobilité régionaux. La région Centre, par sa politique volontariste, permet à environ 13 000 jeunes de bénéficier d'aide à la mobilité européenne, sur les 157 000 jeunes qui fréquentent nos lycées, CFA et établissements d'enseignement supérieur.

La construction de l'Europe des Régions passera par la conviction de ses habitants d'être aussi des citoyen-ne-s européen-ne-s.

C'est pourquoi le thème de la mobilité européenne des jeunes sera au centre des actions de communication prévues dans l'initiative régionale du « Printemps de l'Europe ». Les Comités de jumelage, les lycées, les CFA, les Universités seront sollicités afin de valoriser les dispositifs et surtout pour témoigner des expériences menées partout en région.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

François BONNEAU

⁴ Source OMT - Organisation mondiale du tourisme. «Youth Travel Matters – Understanding the Global Phenomenon of Youth Travel», 2008.